

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 19 - 22 octobre 1998

PROGRAMMES DE PAYS

Point 7 de l'ordre du
jour



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/98/7/3
16 septembre 1998
ORIGINAL: ANGLAIS

PROGRAMME DE PAYS— KENYA (1999–2003)

RÉSUMÉ

Il est demandé au Conseil d'administration d'approuver un montant de 32,5 millions de dollars (activités fondamentales de programmation), dont 7,5 millions de dollars d'engagements non couverts au titre des projets de développement Kenya 2502.03 et Kenya 4696.00. La contribution du gouvernement est estimée à 11 millions de dollars.

Le Kenya est classé parmi les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV), avec un indice global de sécurité alimentaire des ménages (FAO) de 71,7, ce qui le situe au 51^{ème} rang sur 61 pays. Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est de 90 pour 1 000. Le pays a une population estimée à 29 millions d'habitants, et un produit intérieur brut (PIB) de 281 dollars par habitant décroissant. Si le Kenya n'est pas classé parmi les pays les moins avancés (PMA), il se situe néanmoins, d'après l'indice de développement humain du PNUD, au 134^{ème} rang sur 175 pays. Selon les évaluations de pauvreté et de vulnérabilité, 43 pour cent de la population vit dans une pauvreté absolue. Les populations pastorales nomades et les petits agriculteurs dans les zones arides et semi-arides (ZASA) sont les plus exposés à l'insécurité alimentaire. Dans les zones rurales, les salaires mensuels de 45 dollars ne permettent pas de faire face aux besoins les plus élémentaires. Un quart de la population urbaine vit en dessous du seuil de pauvreté. Les enfants des ménages dirigés par une femme (55 pour cent de l'ensemble des ménages vivant dans les bidonvilles) n'ont pas accès à l'éducation, et manquent de logement et d'alimentation adéquats. Le pays reste exposé aux catastrophes, après avoir connu des sécheresses successives ces dernières années et des inondations dévastatrices en 1997/98. L'aggravation de la crise économique, les récentes épidémies, la forte mortalité du bétail, le coût élevé des denrées alimentaires, le très mauvais état des principales routes et l'intensification des conflits localisés se sont traduits par un épuisement catastrophique de la base de ressources et un accroissement de l'insécurité alimentaire des populations des ZASA.

Le programme de pays suit la stratégie exposée dans le schéma de stratégie de pays (SSP) pour le Kenya. Son objectif est de lutter contre la pauvreté dans les ZASA et dans les bidonvilles en appuyant l'éducation de base et la nutrition des communautés. Il vise également à assister le gouvernement et les partenaires à préserver l'existence et les moyens du subsistance des populations vivant dans un état d'insécurité alimentaire particulièrement élevée dès l'arrivée des catastrophes. La stratégie du programme de pays comprend des activités de plaidoyer, l'exécution du programme, le renforcement des capacités par la participation des communautés et la mobilisation des ressources, la sensibilisation à la problématique hommes-femmes, le travail en réseau avec les partenaires, et l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité.

Les activités fondamentales reposent sur un partenariat étroit avec le gouvernement, d'autres organismes des Nations Unies, les donateurs et les ONG. Le PAM poursuivra son appui à un programme d'alimentation scolaire dans les ZASA et dans les bidonvilles de Nairobi. Il renforcera sa collaboration avec le Département du développement international du Royaume-Uni (DFID), la Banque mondiale et l'UNICEF afin d'augmenter le taux d'inscription des filles et d'améliorer leurs résultats scolaires, et d'élaborer des programmes d'alimentation communautaire durables. Un fonds pour la planification préalable aux catastrophes, appuyé par l'Unité de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité (ACV), fournira des denrées alimentaires aux populations à risque dès la première alerte de l'arrivée d'une catastrophe. L'activité nutrition et soins de santé communautaires fournira un appui aux enfants et aux femmes souffrant de malnutrition en collaboration avec un projet bénéficiant de l'aide de l'UNICEF. L'examen du programme sera conduit conjointement par le gouvernement, le PAM et les membres du Groupe des Nations Unies pour le développement. Un examen à mi-parcours du programme de pays ainsi que le suivi et l'évaluation des activités fondamentales sont prévus. Le PAM coordonnera les activités d'analyse de vulnérabilité avec le gouvernement, avec les projets soutenus par les Pays-Bas et l'USAID et, dans le cadre du Groupe thématique pour la gestion des catastrophes du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF), avec l'UNICEF, le PNUD et la Banque mondiale.

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document contient des recommandations présentées au Conseil d'administration pour examen et approbation.

Conformément aux décisions relatives aux méthodes de travail prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, le Secrétariat s'est efforcé de préparer à l'intention du Conseil une documentation concise et orientée vers la décision. Les réunions du Conseil d'administration seront conduites avec efficacité, dans le cadre d'un dialogue et d'échanges de vues plus larges entre les délégations et le Secrétariat. Le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de promouvoir ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite par conséquent les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en plénière par le Conseil.

Les fonctionnaires du PAM chargés du présent document sont les suivants:

Directeur du Bureau régional: M. Zejjari tel.: 066513-2201

Coordonnateur principal de programmes: N. Siwingwa tel.: 066513-2929

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2641).



ORIENTATION STRATEGIQUE: L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET LES PAUVRES QUI SOUFFRENT DE LA FAIM

1. Ce descriptif du programme de pays présente le programme des activités du PAM au Kenya pour la période allant de janvier 1999 à décembre 2003. Il s'appuie sur le schéma de stratégie de pays (SSP) pour le Kenya qui a été présenté au Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire (CPA), à sa quarantième session en novembre 1995. Le PAM a retardé la préparation du programme de pays afin d'harmoniser son cycle de planification avec le PNUD, l'UNICEF et la Banque mondiale, et de tirer avantage de la préparation du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF). Le gouvernement, les représentants des communautés, les organismes des Nations Unies, les donateurs, les ONG et les fonctionnaires du PAM ont contribué à la préparation de ce document.

Les pauvres qui souffrent de la faim: réponses prioritaires à leurs besoins

Le contexte national

2. Le Kenya est classé parmi les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV), avec un indice global de la sécurité alimentaire des ménages de 71,7, ce qui le situe au 51ème rang sur 61 pays. Sa population est de 29 millions d'habitants (1997), et son produit intérieur brut (PIB) de 281 dollars¹ par habitant. En 1997, 43,4 pour cent de la population du Kenya (12,6 millions) vivait dans une pauvreté absolue. L'incidence de la pauvreté est particulièrement élevée dans les zones arides et semi-arides (ZASA). En 1997, l'indice moyen de développement humain était de 0,5035, ce qui situait le Kenya au 134ème rang sur 175 pays.
3. Les résultats médiocres de l'économie dans les années 90 se sont traduits par un recul des investissements, un taux de chômage élevé² et une réduction des dépenses publiques consacrées aux programmes de lutte contre la pauvreté. La croissance annuelle du PIB a été en moyenne de 4,3 pour cent dans les années 80, mais elle est tombée à 2,6 pour cent pour la période 1990-96 et à deux pour cent en 1997/98.
4. En 1998, les contraintes budgétaires du Kenya se sont alourdies. Le montant total des emprunts publics s'élevait à 2,5 milliards de dollars en juin 1998. Les salaires et émoluments des 500 000 fonctionnaires de l'Etat et des 260 000 enseignants représentent près de 54 pour cent des dépenses ordinaires et le gouvernement consacre 24 pour cent des recettes publiques annuelles au paiement des intérêts de la dette. Le taux annuel des bons du trésor est de 26 pour cent. Le gouvernement attendait une aide extérieure afin de mettre en oeuvre des réformes destinées à renforcer la croissance économique. La Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), devant la lenteur de la mise en place des réformes convenues, ont bloqué, en juillet 1997, un prêt de 205 millions de dollars.
5. Depuis l'indépendance, de rapides progrès ont été enregistrés dans le domaine de l'éducation, qui se sont traduits par une croissance remarquable du capital humain qualifié. Les inscriptions sont passées de 892 000 en 1963 à 5,6 millions en 1996 dans

¹ Sauf indication contraire, toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des Etats-Unis. En juillet 1998, un dollar des Etats-Unis équivalait à 60 shillings kényens.

² On estime que le nombre de chômeurs est aujourd'hui de deux millions.



l'enseignement primaire, et de 801 000 en 1989 à 1 033 000 en 1996 pour l'enseignement préscolaire. Grâce aux mesures prises pour renforcer l'enseignement primaire, le taux brut des inscriptions a atteint 95 pour cent en 1989. Cependant, du fait de l'incidence élevée de la pauvreté et de la part croissante des coûts de l'éducation à la charge des parents, le taux brut d'inscription dans l'enseignement primaire est retombé à 77,5 pour cent en 1996.

6. Les disparités régionales en matière d'inscription et de résultats se rencontrent à tous les niveaux d'enseignement, mais les taux sont particulièrement bas dans certains districts arides. La parité entre les garçons et les filles est une réalité dans les écoles maternelles et primaires au niveau national mais, dans certaines poches des zones arides et semi-arides (ZASA), les filles sont encore très peu représentées. Des contraintes d'ordre économique, social et culturel pèsent sur l'inscription, la fréquentation et les résultats scolaires des filles.
7. Dans les années 90, la tendance des indicateurs de santé et de nutrition a été à la baisse. Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est passé de 75 pour 1 000 en 1991 à 90 pour 1 000 en 1995. Depuis 1982, la prévalence du retard chronique de croissance chez les enfants de moins de cinq ans a enregistré une hausse correspondant à une baisse des disponibilités alimentaires par habitant¹. Du fait de l'épidémie du HIV/SIDA, le nombre des orphelins a dramatiquement augmenté au Kenya pour atteindre 250 000 en 1995 et, selon les projections, un million en 2005.

L'insécurité alimentaire, la pauvreté et la vulnérabilité

Production alimentaire

8. Le Kenya a une longue histoire de déficits alimentaires périodiques et les sécheresses localisées sont fréquentes. Le pays, dont l'autosuffisance en ce qui concerne les produits alimentaires de base était en général assurée, a dû considérablement augmenter ses importations céréalières entre 1989 et 1998². Il lui faudra importer environ 1,1 million de tonnes de maïs et de blé en 1998³. Les variétés de sorgho et de mil résistantes à la sécheresse ont des rendements faibles. Les produits d'origine animale (lait et viande) sont d'une extrême importance pour la sécurité alimentaire, notamment des populations pastorales des zones arides.
9. Les prix du maïs et des haricots ont augmenté de 60 à 70 pour cent sur tous les marchés principaux en 1997 par rapport aux moyennes comparables de la période 1993-96, les hausses les plus fortes étant enregistrées dans les districts arides. Le salaire minimum mensuel, 2 697 shillings kényens (soit l'équivalent de 45 dollars), n'a pas suivi la hausse des prix à la consommation, notamment en ce qui concerne les denrées alimentaires. Les pauvres compensent la hausse des prix alimentaires en réduisant leur consommation

¹ Le nombre moyen de calories disponibles par habitant et par jour est tombé de 2 200 en 1979-81 à 1 926 en 1992-94.

² Selon les estimations de la FAO, les besoins alimentaires du Kenya s'élèvent à 4 261 000 tonnes par an (1996/97): 3 373 000 tonnes de céréales secondaires (92 pour cent de maïs, huit pour cent de mil/sorgho), 739 000 tonnes de blé et 149 000 tonnes de riz. De plus, les besoins en légumineuses sont de 478 000 tonnes. Les importations annuelles de céréales varient entre 154 000 et 1,5 million de tonnes (en 1994 et 1995, le pays a enregistré des excédents vivriers).

³ De janvier à juin 1998, les importations de maïs se sont élevées à 457 000 tonnes (aucune autre importation n'est prévue pour le second semestre de l'année), et celles de blé devraient atteindre 590 000 tonnes pour l'année entière.



alimentaire, en retirant les enfants—notamment les filles—des écoles et en les faisant travailler.

10. Les femmes sont les principaux producteurs pour l'agriculture et l'élevage au Kenya; elles réalisent les trois quart des travaux dans ce secteur, y compris la production vivrière des ménages pour laquelle elles fournissent 80 pour cent de la main-d'oeuvre requise. Dans les communautés pastorales, les femmes jouent un rôle complémentaire à celui des hommes dans la garde des troupeaux, en particulier de moutons et de chèvres.

Evaluations de la vulnérabilité et de la pauvreté

11. Selon l'*Evaluation de la vulnérabilité du Kenya*¹, les régions présentant la plus forte vulnérabilité à long terme sont concentrées dans les zones arides du nord du Kenya. L'analyse a porté sur 255 divisions, et révèle que les 10 pour cent les plus vulnérables se situent dans les districts de Turkana, Marsabit, Moyale, Samburu, Isiolo, Mandera, Wajir et Garissa. Les pasteurs constituent la plus grande partie des populations vulnérables dans ces zones. La seconde catégorie la plus vulnérable est plus variée tant sur le plan géographique que sur le plan socio-économique. Certains sont des pasteurs qui ont une base de ressources naturelles un peu meilleure et dont les biens des ménages sont plus importants que dans la première catégorie. D'autres sont de petits agriculteurs et pasteurs dans l'est du Kenya semi-aride, comprenant une grande partie de la province de l'Est et des zones intérieures de la province de la Côte. La sécurité alimentaire de ces groupes se détériore rapidement à la suite de chocs comme la sécheresse ou l'insécurité physique².

Les femmes et la pauvreté

12. Les ménages dirigés par des femmes, qui représentent un tiers des ménages dans le pays, sont également un groupe vulnérable. Près de 60 pour cent de ces ménages dans les zones rurales ne bénéficient d'aucun soutien masculin. Les ménages dirigés par une femme sont plus vulnérables dans les situations de catastrophes que ceux dirigés par un homme, car elles possèdent moins de biens de production, moins de terres et participent moins à la production des cultures de rapport et du bétail. Pendant les périodes de stress, elles font face en empruntant, en mendiant et en ayant recours aux secours alimentaires, notamment dans les zones sujettes à la sécheresse.
13. Les femmes travaillent en moyenne 56 heures par semaine, contre 42 heures pour les hommes. La situation n'est guère différente pour les petites filles, qui travaillent deux fois plus que les petits garçons. Les femmes ne participent guère aux prises de décisions et ont peu d'influence sur la composition des dépenses des ménages. Cette disparité entre les sexes se retrouve aussi dans la participation politique où, en 1998, les femmes ne représentent que 1,8 pour cent des élus parlementaires.

Les bidonvilles

14. Environ la moitié de la population urbaine (plus de cinq millions dans l'ensemble du pays) vit dans des bidonvilles, dépourvus d'hygiène et de services sanitaires et sociaux dignes de ce nom. En 1996, il y avait plus d'un million d'habitants dans les bidonvilles de Nairobi. Les ménages dirigés par une femme, avec peu ou pas de capital et peu de

¹ Projet de système d'alerte rapide en cas de famine mis en place par l'USAID (FEWS), 1995.

² Le *Premier rapport sur la pauvreté au Kenya*, publié par le gouvernement en juin 1997, a identifié 10 districts des ZASA où 60 pour cent de la population vit en dessous du seuil général de pauvreté absolue.



compétences appropriées, représentent plus de la moitié des ménages dans les bidonvilles, et leurs enfants sont particulièrement vulnérables.

La situation actuelle

15. Les inondations de 1997/98, pendant lesquelles les Provinces de l'Est, du Nord-Est et de la Côte ont reçu des précipitations plus de 10 fois supérieures à la normale, ont provoqué l'effondrement des structures et entraîné une baisse alarmante des approvisionnements alimentaires; en outre, les prix alimentaires ont triplé. Les crises dans le secteur de la santé et les épidémies, en particulier la fièvre de la vallée du Rift, le paludisme, la typhoïde et le choléra qui ont accompagné les inondations, ont provoqué d'importantes pertes en vie humaine. Dans les zones sinistrées, près de 80 pour cent des moutons et des chèvres sont morts à la suite de poussées épidémiques, et le taux d'avortement des chèvres a été estimé à 80 pour cent, ce qui a réduit les disponibilités en lait frais et produits laitiers. L'accès routier à certaines zones a été interrompu à partir de la mi-octobre 1997; les liaisons routières normales avec le Wajir et certaines parties de Tana River n'étaient toujours pas rétablies huit mois plus tard. D'autres routes sont très abîmées, d'où une hausse importante des coûts de transport dans l'ensemble des secteurs économiques. Les organismes des Nations Unies, par l'intermédiaire de l'Equipe de gestion des opérations en cas de catastrophes des Nations Unies (EGO), ont effectué des missions d'évaluation dans les zones sinistrées et le PAM a organisé une opération de transport aérien pour la livraison des secours alimentaires et médicaux¹.
16. Les conflits civils s'aggravent au Kenya et se poursuivent dans la plupart des pays voisins avec une intensité alarmante. Le Kenya accueille plus de 180 000 réfugiés, provenant pour l'essentiel de la Somalie et du Soudan, sans que l'on puisse entrevoir un possible rapatriement dans les années qui viennent. De fait, de nouveaux réfugiés sont arrivés en 1998, en provenance surtout du Soudan.

Stratégie du gouvernement pour améliorer la sécurité alimentaire, lutter contre la pauvreté et atténuer les effets des catastrophes

17. Le gouvernement donne la priorité aux politiques visant à promouvoir l'autosuffisance et la sécurité alimentaires ainsi que la création d'emplois. La libéralisation du marché intérieur pour tous les produits agricoles, en 1992 et 1993, a conduit à l'abolition du monopole de l'Office national des céréales et des fruits et légumes (ONCFL) sur les importations de maïs et de tous les contrôles sur les mouvements et les prix de cette denrée. Le marché céréalier reste à l'abri des mécanismes du marché mondial par le jeu de taxes et de prélèvements à l'importation, ce qui permet d'encourager la production intérieure et d'augmenter les recettes publiques². Le gouvernement suspend périodiquement ces droits sur les denrées alimentaires afin de pouvoir importer des quantités importantes en cas de besoin. La Réserve stratégique de céréales, gérée par l'ONCFL, est fixée à 270 000 tonnes; les stocks étaient entièrement épuisés au début 1998, et les graves restrictions budgétaires actuelles font qu'il sera difficile de les reconstituer.

¹ Pendant la période 1997-98, le PAM a acheminé des ressources d'urgence par l'intermédiaire du programme d'aide alimentaire aux écoles, dans la province de l'Est (450 000 enfants), et des ONG dans le nord et le nord-est du Kenya (jusqu'à 539 000 personnes), pour un coût total de 29,2 millions de dollars.

² Le gouvernement perçoit un droit d'importation sur le maïs (25 pour cent), le blé (25 pour cent de droit d'importation et 50 pour cent de droit différé) comme sur d'autres produits alimentaires.



Lutte contre la pauvreté

18. Dans les Dimensions sociales du programme de développement (1995), le gouvernement prévoit que la réforme économique s'accompagnera d'interventions ciblées en faveur de certains groupes défavorisés. En 1998, avec l'aide du DFID et de l'Office allemand de la coopération technique (GTZ), le gouvernement prépare un plan de lutte contre la pauvreté et un fonds d'affectation spéciale contre la pauvreté, visant à promouvoir les activités économiques destinées aux pauvres. Le gouvernement, dans ses stratégies de lutte contre la pauvreté, prend en compte la situation défavorisée des femmes et cherche à améliorer leur accès à l'éducation, aux services de santé, et de vulgarisation agricole et forestière. Toutes ces mesures n'empêchent pas le nombre des pauvres d'augmenter à un rythme alarmant.

Atténuation des effets des catastrophes

19. Le cadre institutionnel pour la gestion des catastrophes et l'alerte rapide mis en place par le gouvernement comprend un comité interministériel au niveau national, un secrétariat au sein du Cabinet du président et, au niveau du district, des groupes directeurs de district et des comités de district pour les dimensions sociales du programme de développement. Des comités semblables existent dans les divisions administratives ainsi qu'aux niveaux local et infra-local. Les capacités de prévention, d'atténuation des effets et de gestion des catastrophes n'ont pas fonctionné de manière optimale du fait du manque de personnel, de formation et de ressources. Le grand nombre d'organisations qui participent à la collecte, à l'analyse et à la diffusion des informations pertinentes rend très problématique la coordination des divers systèmes d'alerte rapide¹.

Politiques du gouvernement en matière d'aide alimentaire

20. Le gouvernement fournit une aide alimentaire aux familles victimes de la sécheresse et d'autres catastrophes, et aux groupes vulnérables, comme les écoliers, les handicapés, les mères allaitantes et les enfants des rues. Il appuie également les partenariats avec les ONG en ciblant l'aide alimentaire².

Relation avec la Note de stratégie nationale (NSN) et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement

21. La Note de stratégie nationale des Nations Unies publiée en 1994 appuie les stratégies de prévention et de gestion des catastrophes naturelles, et adhère au consensus pour un développement humain durable dans le respect de l'environnement. Le PAM participe actuellement avec les organismes partenaires des Nations Unies à la préparation de l'UNDAF. Le PAM est chef de file du Groupe thématique pour la gestion des catastrophes, et participe activement aux groupes chargés de l'éducation, de la santé, de la problématique hommes-femmes et de la sécurité alimentaire.

¹ Les données d'alerte rapide sont collectées par le Département de la météorologie, le Département des enquêtes et télédétection des ressources, le Ministère de l'agriculture, du développement et de la commercialisation de l'élevage, le Ministère de la santé, le Centre régional de suivi de la sécheresse et l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le service central de statistique; le Secrétariat national à l'environnement et l'administration provinciale. Par ailleurs, des informations sont recueillies par plusieurs organismes des Nations Unies, organisations de donateurs et ONG.

² Les grandes orientations du gouvernement sont exposées dans le *Rapport de session No 2 de 1994* consacré à la *Politique alimentaire nationale* et dans le *Document-cadre de politique économique*.



Programmes des Nations Unies, des donateurs et des ONG engagés dans la lutte contre la faim et la pauvreté

22. En 1996, le montant total de l'aide extérieure au Kenya s'est élevé à 623 millions de dollars, soit un recul de 7,3 pour cent par rapport à l'année précédente¹. Les principaux programmes consacrés à la lutte contre la faim et la pauvreté au Kenya sont les suivants:
- ❑ Renforcement de l'enseignement primaire au Kenya (gouvernement/DFID)
 - ❑ Programme d'éducation de base, de protection et de développement de l'enfant, et Programme de santé de base et de nutrition (gouvernement/UNICEF)
 - ❑ Projet de gestion des ressources des zones arides (gouvernement/Banque mondiale)
 - ❑ Projet de protection de la petite enfance (gouvernement/Banque mondiale)
 - ❑ Projet de planification préalable aux périodes de sécheresse, d'intervention et de redressement (Pays-Bas)
 - ❑ Système d'alerte rapide en cas de famine (FEWS/USAID)
 - ❑ Projets communautaires appuyés par le Comité d'Oxford de secours contre la famine (Oxfam), CARE, Service de secours catholique, World Vision, Organisation internationale islamique de secours, la Fondation contre la faim, Société kényenne de la Croix-Rouge et Action Aid
 - ❑ Projets de sécurité alimentaire dans certains districts des ZASA, financés par l'Office allemand de la coopération technique
 - ❑ Projet de planification préalable aux catastrophes (PNUD et UNICEF)
 - ❑ Fonds fiduciaire de développement communautaire (Communauté européenne/gouvernement), et
 - ❑ Programme pilote sur le développement participatif (OIT/PNUD)

EVALUATION DES ACTIVITES EN COURS ET PASSEES DU PAM AU KENYA

Plaidoyer et renforcement des institutions

23. Le PAM tient des réunions mensuelles de coordination avec le gouvernement, les donateurs et les ONG pour un échange d'informations sur les évaluations conjointes et les contributions aux opérations d'urgence, les projets de développement et les opérations prolongées de secours². Le PAM et la FAO effectuent conjointement des missions périodiques d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires, et président des réunions bimensuelles des représentants du secteur privé et des organismes publics concernés par la gestion et la logistique des denrées alimentaires.
24. Dans le respect des engagements pris à l'égard des femmes lors de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Beijing, le PAM a passé des accords formels avec le

¹ En 1996, les donateurs bilatéraux représentaient 58 pour cent, les donateurs multilatéraux 39 pour cent et les ONG trois pour cent de l'aide extérieure.

² Les efforts de plaidoyer du PAM en faveur des ONG, en 1995-96, auprès du gouvernement ont permis de négocier une procédure autorisant les ONG à présenter des demandes officielles de remise de taxes et à recevoir des autorisations d'exonération préalablement à l'expédition de produits alimentaires.



gouvernement et les ONG partenaires afin d'assurer leur participation à la planification, à la gestion et à la distribution des denrées alimentaires. Tous les ans, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, le PAM lance des campagnes médiatiques attirant l'attention sur des exemples de réussites notables de femmes et de filles du Kenya.

Programmes du PAM

25. Entre 1993 et 1997, le Kenya a reçu une aide alimentaire totale de 157 000 tonnes en moyenne par an, dont 107 000 tonnes, soit 68 pour cent, fournies par le PAM. La première aide du PAM au Kenya remonte à 1979, avec l'envoi de secours alimentaires aux victimes de la sécheresse. Depuis 1980, l'aide alimentaire aux écoles maternelles et primaires dans les ZASA, mise en oeuvre par le Ministère de l'éducation, constitue la principale activité. En 1997, les projets de développement, les opérations d'urgence et d'aide aux réfugiés du PAM ont représenté environ 74 000 tonnes d'aide alimentaire, évaluées à 33,6 millions de dollars¹. Les projets de développement représentent un sixième des activités annuelles du PAM. Le programme d'aide alimentaire aux écoles maternelles et primaires compte pour les deux tiers des activités de développement.

Enseignements

26. Les principaux enseignements tirés des opérations du PAM au Kenya sont les suivants:
- a) les opérations de développement et d'urgence en cours, et la présence des agents du PAM permettent la planification préalable aux catastrophes, et des interventions plus rapides et mieux calibrées en cas de situations d'urgence.
 - b) Il semble que les populations des ZASA n'arrivent jamais à se relever suffisamment d'une catastrophe avant l'arrivée de la suivante.
 - c) Le Ministère de l'éducation a été un partenaire très fiable pour atteindre les populations les plus désavantagées grâce à son réseau d'écoles dans l'ensemble du pays.
 - d) Les facteurs qui ont contribué au succès des projets vivres-contre-travail et des autres projets communautaires, sont notamment les suivants: la forte mobilisation de la communauté; l'évaluation rationnelle de la faisabilité; la planification détaillée du projet, y compris l'établissement de l'ensemble des besoins en ressources et l'attribution de la responsabilité de l'entretien futur (le cas échéant); et une technologie applicable.
 - e) Les projets vivres-contre-travail, ayant des charges fixes relativement élevées pour la quantité de denrées livrées, sont plus économiques lorsqu'ils sont intégrés à d'autres projets comme l'aide alimentaire aux écoles.
 - f) Les groupes de femmes sont un point d'entrée efficace pour les activités communautaires.
 - g) Il faut renforcer les partenariats avec les autres partenaires de développement, en particulier aux niveaux de l'école et de la communauté.
 - h) Les fonds monétisés ont été déterminants pour les ateliers sur la gestion des projets et la problématique hommes-femmes, et pour le financement du coût des agents du PAM,

¹ En 1997, 33,6 millions de dollars couvrent les coûts des denrées, du fret maritime et du transport terrestre, de l'entreposage et de la manutention (TTEM). La répartition des coûts par catégorie est la suivante: Opération d'aide aux réfugiés 18,4 millions, Opération d'urgence 9,6 millions et Développement 5,6 millions.



y compris les personnes chargées du suivi de terrain, les responsables de formation et un comptable de projet.

- i) Compte tenu du manque de personnel et de moyens de transport, du mauvais état des infrastructures, de la dispersion des populations et des distances à parcourir dans les ZASA, il faut trouver des systèmes novateurs de supervision et de suivi des projets.
- j) Il faut des approches intégrées afin de lever les contraintes qui limitent les taux d'inscription et les résultats des filles dans les écoles primaires.

Schéma de stratégie de pays (SSP)

27. Le SSP du Kenya indiquait que les opérations de secours alimentaire constitueraient probablement une part importante des activités du bureau de pays du PAM. L'aide au développement devait se poursuivre, axée sur deux programmes: a) aide alimentaire dans les écoles; et b) petits projets vivres-contre-travail dans les ZASA. Il mentionnait également la possibilité d'un projet d'intervention nutritionnelle. L'aide aux pauvres des villes se limitait à l'aide alimentaire dans les écoles et à une éventuelle intervention nutritionnelle. Les opérations d'aide alimentaire aux réfugiés devaient se prolonger. La stratégie exposée dans le SSP est toujours d'actualité dans ce programme de pays et les problèmes relevés par le CPA dans ses observations ont été pris en compte¹. Comme prévu, le bureau du Kenya a été désigné Bureau de la région de la Corne de l'Afrique en 1996.

LE PROGRAMME DE PAYS

28. Les **buts fondamentaux** du programme de pays sont les suivants:

- a) lutter contre la pauvreté de ceux qui souffrent de la faim dans les ZASA et les bidonvilles ciblés en contribuant à:
 - i) la scolarisation maternelle et primaire pour tous les enfants désavantagés; et
 - ii) l'amélioration de la santé et de la nutrition des enfants et des femmes;
- b) aider le gouvernement et les partenaires à intervenir en temps utile et de manière efficace pour sauvegarder les vies humaines et préserver les moyens de subsistance des populations vulnérables en cas d'insécurité alimentaire anormalement élevée.

29. Les **objectifs** du programme de pays sont les suivants:

- a) augmenter les inscriptions, prévenir les abandons scolaires et stabiliser la fréquentation des écoles maternelles, primaires et non traditionnelles;
- b) améliorer les installations scolaires et aider les comités scolaires et les communautés à identifier et à créer des entreprises permettant de financer les programmes d'aide alimentaire dans les écoles;
- c) aider le gouvernement, les donateurs, les ONG et les communautés dans les activités de planification préalable aux catastrophes destinées aux populations exposées à une grande insécurité alimentaire; et

¹ Le CPA a noté qu'il fallait orienter davantage les activités sur la sécurité alimentaire des ménages dans les ZASA et que le rapport coût-efficacité des petits projets vivres-contre-travail était peu satisfaisant. L'analyse et la cartographie de la vulnérabilité (ACV) a été instituée et toutes les activités vivres-contre-travail ont été entièrement intégrées dans d'autres activités fondamentales comme l'aide alimentaire dans les écoles.



- d) réduire la malnutrition chez les enfants et les femmes dans certaines ZASA.
30. La stratégie du programme de pays comprendra des activités de plaidoyer, l'exécution des trois activités fondamentales du programme, le renforcement des capacités grâce à la participation des communautés et à la mobilisation des ressources, la sensibilisation à la problématique hommes-femmes et la prise de décisions dans le respect de la parité des sexes, le travail en réseau et la coordination avec les partenaires, et l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité (ACV).
31. La participation active des filles et des femmes aux activités fondamentales sera renforcée par un ensemble d'activités de formation au niveau communautaire. Le PAM et les partenaires¹ rechercheront activement des exemples de rôles positifs joués par des femmes et en feront la promotion, s'emploieront à ce que des ressources complémentaires soient affectées à l'éducation des femmes et des filles, et utiliseront les médias locaux et internationaux pour attirer l'attention sur les questions touchant à la faim et à la pauvreté.

Avantages comparatifs de l'aide alimentaire

32. L'aide alimentaire au Kenya présente, par rapport aux autres formes d'assistance, les principaux avantages suivants: a) elle cible les zones à grande insécurité alimentaire où les prix céréaliers sont les plus élevés; b) elle est consommée par les enfants souffrant de malnutrition, à l'école et chez eux; c) elle aide les pasteurs à ne pas vendre en catastrophe leur bétail; d) elle renforce la participation des femmes désavantagées dans les activités entreprises au niveau de la communauté et de l'école; et, e) elle contribue à sauvegarder des vies humaines et à préserver les moyens de subsistance en cas de catastrophe.

ACTIVITES DU PROGRAMME DE PAYS

Ressources et préparation du programme de pays

33. Le montant total du budget proposé sur cinq ans s'élève à 32,5 millions de dollars, y compris le coût des produits (environ 85 000 tonnes), du transport extérieur et du transport terrestre, de l'entreposage et de la manutention (TTEM)². Sur ce total, un montant de 7,5 millions de dollars correspond à des engagements non couverts au titre de projets de développement en cours. La contribution du gouvernement devrait s'élever à 11 millions de dollars, et sa capacité d'exécution est adéquate. La préparation du programme de pays, qui a duré plus d'un an, a comporté des consultations, des ateliers, des réunions et des visites de terrain, et a bénéficié d'une participation à haut niveau du gouvernement, des donateurs, des organisations des Nations Unies et des ONG, ainsi que des fonctionnaires du PAM.

¹ Comme par exemple, l'initiative nationale de facilitation du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) pour la mise en oeuvre de la plate-forme d'action et la promotion de la femme au Kenya.

² Les allocations de ressources pour chaque Activité fondamentale figurent à l'annexe I.



Activité fondamentale 1, partie a): Aide au programme d'alimentation scolaire dans les écoles maternelles et primaires des zones arides et semi-arides

Analyse des problèmes

34. Le gouvernement attache une grande importance au programme d'alimentation scolaire pour le bien-être nutritionnel et l'éducation des enfants du Kenya, comme en témoignent les récentes contributions budgétaires en ce domaine¹. Conscients que le programme d'alimentation scolaire ne pouvait être soutenu indéfiniment, le PAM et le Ministère de l'éducation ont commencé à élaborer des stratégies locales de programmes reposant sur la mobilisation de ressources communautaires. Les inondations de 1997/98, après les sécheresses des années précédentes, ont eu des effets dévastateurs sur la sécurité alimentaire qui ont gravement entamé les capacités des communautés à mettre en oeuvre de telles stratégies².
35. D'après une étude publiée par l'UNESCO³, près de 18 pour cent des enfants d'âge scolaire du Kenya présentent un retard de croissance chronique marqué, et 34 pour cent un retard de croissance léger à modéré. On a constaté que le déficit nutritionnel était particulièrement fréquent dans les ZASA. Il arrive souvent qu'un seul repas soit préparé par jour et que les enfants aillent à l'école sans avoir pris de petit déjeuner. Le mauvais état nutritionnel accroît le risque de maladies fréquentes et la probabilité de mauvais résultats et de redoublement de classes⁴.
36. Dans les ZASA, les valeurs culturelles et les faibles revenus conduisent souvent à un fort parti pris en faveur de l'éducation des garçons, au détriment des filles, dont le rôle repose traditionnellement sur le mariage et les enfants. Les filles sont beaucoup plus affectées par le manque d'installations, notamment dans les zones où elles doivent parcourir, dans l'insécurité, de longues distances entre leur maison et l'école. Les autres lieux d'éducation primaire pour les filles, comme par exemple l'internat ou les écoles non formelles, sont souvent inadéquats ou n'existent pas.
37. De nombreuses écoles bénéficiant du programme d'alimentation scolaire ont des problèmes considérables d'accès à l'eau potable, au bois de feu, et aux fruits et légumes nécessaires pour compléter les produits de base du programme. Par ailleurs, les salles de classe sont souvent trop petites, en particulier dans les maternelles.
38. Compte tenu de la situation actuelle et prévisible à court terme, il est proposé de poursuivre l'aide au programme d'alimentation scolaire afin que les populations victimes

¹ Au cours de l'année fiscale 1997/98, le Ministère de l'éducation a demandé près de 75 millions de shillings kényens au Trésor au titre de coûts directs supplémentaires associés au programme d'alimentation scolaire. Il a reçu 112 millions de shillings kényens, soit 50 pour cent de plus que demandés à l'origine.

² En 1998, les ressources des communautés sont encore plus réduites qu'en 1994, alors que l'évaluation intérimaire du PAM/UNESCO notait que "dans ces zones, la pauvreté est généralisée et la mission ne voyait guère comment les parents pourraient prendre en charge le programme". La mission avait alors recommandé de poursuivre le projet dans les zones où les besoins en matière de scolarité étaient les plus pressants et présentant un déficit vivrier structurel.

³ *Child Health, Nutrition and Educational Participation*—UNESCO, 1995.

⁴ L'évaluation intérimaire PAM/UNESCO de 1994 concluait que "s'il n'existait pas de données précises sur la quantité de nourriture que les enfants absorbaient chez eux, il était certain que le repas à l'école était, pour nombre d'entre eux, le principal repas de la journée. Le programme d'aide alimentaire dans les écoles apportait à l'évidence un complément nutritionnel non négligeable et appréciable aux enfants bénéficiaires".



des catastrophes aient le temps de reconstituer leurs biens à un niveau qui leur permette de contribuer au programme avec les ressources locales.

Objectifs et résultats escomptés

39. Les **objectifs à long terme** sont de promouvoir l'éducation pour tous en faveur des enfants désavantagés sur le plan socio-économique et vulnérables sur le plan nutritionnel, en particulier les filles, dans les écoles maternelles et primaires des ZASA ciblées.
40. Les **objectifs immédiats** sont les suivants:
- a) augmenter les inscriptions, prévenir les abandons scolaires et stabiliser la fréquentation des écoles maternelles et primaires assistées¹;
 - b) améliorer la concentration et donc la capacité d'apprentissage des élèves en atténuant le stress alimentaire;
 - c) contribuer de manière significative à l'apport en nutriments des enfants des écoles maternelles et primaires en poursuivant le programme d'alimentation scolaire dans les districts ciblés des ZASA;
 - d) améliorer les installations scolaires (approvisionnement en eau, salles de classe, logements des enseignantes, agroforesterie à l'école); et
 - e) aider les comités scolaires et les communautés à identifier et créer des entreprises afin d'assurer le maintien du programme dans l'avenir.
41. En moyenne, 270 000 élèves (internes et externes) des écoles maternelles et primaires recevront un repas pendant 195 et 273 jours par an respectivement. Quelque 200 écoles recevront chaque année des dons de vivres pour améliorer les installations scolaires et les initiatives visant la prise en charge durable du programme d'alimentation scolaire.

Rôle et modalités de l'aide alimentaire

42. L'assortiment alimentaire quotidien des enfants des écoles maternelles et primaires reste inchangé: 150 grammes de maïs, 40 de haricots et cinq d'huile végétale². Les écoliers recevront en milieu de matinée une collation composée d'une bouillie de farine de maïs, et du maïs, des haricots et de l'huile pour le repas de midi, ce qui représente un apport alimentaire équivalent à 700 kilocalories et 23 grammes de protéines par enfant et par jour.
43. Il est prévu de distribuer du maïs et des haricots, sous forme de don en nature, aux communautés qui entreprendront un certain nombre d'activités à forte intensité de main-d'oeuvre au niveau de l'école. L'accent sera mis sur le renforcement des capacités des chefs de comités scolaires et des groupes de communauté afin qu'ils puissent définir, planifier, exécuter et suivre leurs propres projets scolaires. Ces activités viendront

¹ Les écoles non formelles reconnues par le Ministère de l'éducation pour les enfants d'âge scolaire seront également incluses.

² Compte tenu de la carence généralisée en micronutriments, on a examiné la possibilité de distribuer aux enfants des écoles maternelles un petit déjeuner comportant des aliments composés enrichis au lieu d'une bouillie à base de farine de maïs (50 grammes/enfant/jour). Les aliments composés ne sont pas recommandés pour les raisons suivantes: la politique d'éducation nutritionnelle mise en oeuvre par le Ministère de l'éducation et le Ministère de la santé recommande l'emploi de denrées alimentaires disponibles localement; en 1994, des aliments composés enrichis ont été distribués dans un programme pilote dans deux districts, mais à la suite de problèmes de durée de conservation, leur utilisation n'a plus été recommandée; et, le coût supplémentaire, pour les seuls enfants des écoles maternelles, est de 877 500 dollars sur cinq ans.



également à l'appui des efforts entrepris par le gouvernement et d'autres organismes pour renforcer les services scolaires. Le PAM et le Ministère de l'éducation élargiront leurs partenariats avec les ONG, par l'intermédiaire desquels l'aide alimentaire du PAM sera acheminée jusqu'aux écoles ciblées dans certaines zones arides.

44. Les types de projets qui bénéficieront d'un soutien comprendront les activités scolaires ayant les objectifs suivants: réduire la demande de main-d'oeuvre et d'énergie alimentaire qui pèse sur les femmes et les enfants en rapprochant des écoles les approvisionnements en eau et en bois de feu; remettre en état ou construire des salles de classe ou d'autres bâtiments, comme les logements des enseignantes; et encourager les entreprises qui produisent des aliments ou des revenus utilisés dans le cadre du programme d'alimentation scolaire. L'emplacement et le rayon d'action des partenaires ONG détermineront la couverture géographique du programme à l'intérieur d'une division ciblée.
45. Les denrées alimentaires peuvent servir à subventionner la création de micro-entreprises à l'école visant à augmenter la production vivrière, par exemple, un don unique en échange d'un troupeau basé sur l'école.
46. Le PAM fournira du maïs et des haricots (achetés localement ou importés) et de l'huile végétale (importée) qui seront livrés aux écoles. Lorsqu'il disposera de fonds en espèces versés en remplacement de produits le PAM achètera du maïs et des haricots au Kenya, dans les années de production excédentaire. Ces opérations se feront par un système d'appels d'offre.
47. Comme par le passé, dans les périodes d'insécurité alimentaire aiguë, en général en cas de sécheresse, le PAM examinera la possibilité d'étendre pour une courte période ses activités d'alimentation scolaire aux districts sinistrés.

Stratégie d'exécution

48. L'élément alimentation scolaire restera semblable à ce qu'il est dans le plan d'opérations en vigueur, le Ministère de l'éducation prenant en charge l'exécution, y compris 50 pour cent des coûts de TTEM.

Dons de produits alimentaires aux écoles

49. En ce qui concerne les dons de produits alimentaires, des accords seront signés entre le Ministère de l'éducation, les ONG partenaires et les comités scolaires décrivant les rôles et responsabilités de chacune des parties. Les ONG seront choisies en fonction de leur expérience du secteur scolaire dans le district concerné, de compétences reconnues en matière de mobilisation et de développement communautaires, comprenant les techniques de sensibilisation à la problématique hommes-femmes, et de la pratique des programmes d'aide alimentaire.

Durabilité

50. Les stratégies visant à assurer la durabilité du programme d'alimentation scolaire comprennent: la production animale pour le lait, la viande et la vente, l'élevage de volailles, les jardins potagers et l'agroforesterie, dans le cadre de l'école; et, les activités de mobilisation de fonds dans les communautés afin de créer des fonds de roulement destinés au programme d'alimentation scolaire et gérés par des associations de parents et enseignants et des comités scolaires. Le gouvernement continuera d'accroître les crédits budgétaires consacrés à l'alimentation scolaire afin de compléter les efforts des communautés.



Participants et avantages escomptés

51. Les enfants participant au programme d'alimentation scolaire vivent dans des districts très exposés à l'insécurité alimentaire; la plupart appartiennent aux couches les plus pauvres de la société dans ces régions. Le PAM réduira progressivement ses contributions à l'alimentation scolaire sur les cinq ans du programme. L'effectif des écoliers bénéficiaires de l'aide du PAM sera maintenu à 350 000 les deux premières années, puis passera à 250 000 les deux années suivantes et à 150 000 la dernière année. Pendant la période d'exécution, le taux de participation des filles passera de 42 pour cent (1998) à 50 pour cent.
52. Les indicateurs utilisés pour le retrait progressif de l'aide du PAM seront les suivants:
 - a) districts semi-arides suivis par les districts arides;
 - b) districts et divisions où les taux de redoublement et d'abandon sont inférieurs à la moyenne nationale; et
 - c) écoles où le niveau de participation et de sensibilisation de la communauté au projet indique que celle-ci est prête à prendre la relève.
53. Les écoles de filles seront incluses pendant toute la période de cinq ans; les comités scolaires élaboreront des stratégies afin d'assurer la durabilité du programme d'alimentation scolaire.
54. D'autres critères basés sur l'évaluation de la vulnérabilité en matière de sécurité alimentaire effectuée par le PAM et le projet de système d'alerte rapide en cas famine (FEWS), et sur des rapports sur la pauvreté, comme par exemple, les enquêtes de suivi de la situation sociale (*Welfare Monitoring Surveys*) publiées par le gouvernement, seront utilisés lorsque de nouvelles données seront disponibles au niveau des divisions administratives.
55. Les membres des familles des élèves, en particulier les femmes et les filles, participeront à l'élément dons de denrées alimentaires de cette activité. Les écoles seront choisies en fonction de la disposition des membres des comités scolaires à investir une part de leur temps et de leurs ressources dans les activités envisagées.

Appui, coordination, suivi et évaluation

56. Les projets soutenus par la Banque mondiale, le DFID et l'UNICEF renforcent les capacités des comités scolaires et des enseignants à améliorer la gestion des écoles, ce qui a des retombées positives tant sur le programme d'alimentation scolaire en cours que sur sa durabilité à long terme assurée par les communautés.
57. Le projet de protection de la petite enfance, appuyé par la Banque mondiale, prévoit d'améliorer les capacités scolaires des enfants de trois à six ans. Dans le cadre de ses interventions sanitaires et nutritionnelles, le projet apportera des suppléments en micronutriments et procédera au déparasitage des enfants des écoles maternelles. L'appui du PAM au programme d'alimentation scolaire accompagnera et renforcera le projet de protection de la petite enfance dans les districts où les deux organisations interviennent¹.

¹ Ces districts sont les suivants: Lamu, Isiolo, Mwingi, Garissa, Baringo, Samburu, Turkana, Tana River, Wajir, Narok.



58. Il sera procédé à l'évaluation du système actuel de suivi du Ministère de l'éducation, et des recommandations visant à améliorer la rentabilité seront présentées. Une évaluation à mi-parcours sera effectuée en 1999. Les indicateurs d'impact comprendront:
- a) l'inscription et la fréquentation par sexe;
 - b) l'abandon par âge et par sexe;
 - c) le redoublement par classe et par sexe;
 - d) la proportion d'écoles distribuant une collation le matin;
 - e) les contributions de la communauté à l'amélioration des établissements;
 - f) les revenus générés/denrées alimentaires produites pour une alimentation scolaire durable;
 - g) la participation des femmes à la planification et à la gestion des activités de projet; et
 - h) les effets du retrait de l'aide du PAM et la réussite des communautés à prendre en charge de manière durable le programme d'alimentation scolaire.
59. **Estimation des coûts.** Le coût total du programme d'alimentation scolaire pour le PAM est de 14 815 840 millions de dollars pour 63 051 tonnes de vivres (maïs, haricots et huile végétale) et de 23 642 980 dollars, transport extérieur et subvention TTEM (50 pour cent) compris. Ces chiffres comprennent les quantités de vivres (1999–2001) du projet (2502.03) déjà approuvées de 18 625 tonnes, qui représentent 30 pour cent du total.

Activité fondamentale 1, partie b): Aide aux enfants désavantagés des villes

Analyse des problèmes

60. On estime qu'il y a, à Nairobi, plus de 50 000 enfants des rues, orphelins et employés aux tâches domestiques. Les adolescents, les mères sans domicile, et les personnes malades du VIH/SIDA sont extrêmement vulnérables. A Nairobi, la moitié environ des enfants en âge scolaire ne sont pas scolarisés. Les enfants appartenant à des ménages dirigés par une femme sont peu susceptibles d'aller à l'école car ils participent à l'économie familiale¹.
61. Depuis 1994, le PAM aide les soeurs de la Charité et le Diocèse catholique dans les bidonvilles de Nairobi. Ces ONG dispensent un enseignement formel et non formel, maternel et primaire, une alimentation scolaire, des services de soins de santé primaires et une formation professionnelle à ceux qui terminent l'école primaire et aux enfants "sauvés" des rues.

Objectifs et résultats escomptés

62. Les **objectifs à long et court terme** sont, dans une large mesure, les mêmes que pour l'Activité fondamentale 1, partie a), axés géographiquement sur les bidonvilles de Mukuru et de Kariobangi à Nairobi.
63. Le **résultat** est que 15 000 élèves de l'enseignement maternel et primaire, dans des écoles formelles et non formelles, recevront une collation en milieu de matinée et un repas chaud à midi.

¹ Ces femmes et enfants collectent des journaux pour les vendre, fouillent dans les ordures, font la lessive, du commerce occasionnel (colportage), de la bière clandestine, et se livrent à la prostitution.



64. Les **rôles et modalités de l'aide alimentaire** et la **stratégie d'exécution** seront les mêmes que pour l'Activité fondamentale 1, partie a). Le Ministère de l'éducation sera chargé de l'ensemble de la gestion des denrées alimentaires et livrera tous les produits à chacune des ONG à Nairobi. Celles-ci seront chargées de la planification, de l'exécution, du suivi de l'aide alimentaire et de l'établissement de rapports sur son utilisation.

Participants et avantages escomptés

65. Le nombre de bénéficiaires passera de 11 000 à 15 000 afin de donner aux jeunes qui sortent de l'enseignement primaire une formation sur la création de micro-entreprises. Les soeurs de la Charité et le Diocèse catholique ciblent ceux qui sont entièrement démunis et se battent pour l'éducation et la formation professionnelle des filles, qui représentent actuellement 52 pour cent des enfants inscrits.

Appui, coordination, suivi et évaluation

66. Les deux organisations fournissent une gamme étendue de services à leurs communautés. Elles assurent, avec le Ministère de l'éducation, la direction de certaines écoles assistées. Chaque ONG apporte un soutien direct aux enfants et à leur famille grâce à des ressources de provenances diverses. Les denrées alimentaires utilisées dans le programme d'alimentation scolaire seront suivies selon le système établi dans le cadre de l'Activité fondamentale 1, partie a).
67. L'aide du PAM sera coordonnée avec les programmes informels pour les bidonvilles du FNUAP, de l'UNICEF, de HABITAT, de l'OIT, d'Action Aid, de l'UNIFEM et du PNUD.
68. **Estimation des coûts.** On estime qu'il faudra 2 852 tonnes de maïs, haricots et huile pour cette activité. Le coût total pour le PAM en a été estimé à 1 084 410 dollars, produits alimentaires, transport extérieur et subvention TTEM (50 pour cent) compris. La contribution des partenaires ONG est estimée à 1 334 490 dollars¹.
69. La **contribution du gouvernement** à l'Activité fondamentale 1, parties a) et b), est estimée à 10 552 441 dollars.

Activité fondamentale 2: Fonds pour les activités de planification préalable aux catastrophes

Analyse des problèmes

70. Les catastrophes nécessitant une aide d'urgence extérieure sont une menace croissante du fait de plusieurs facteurs, notamment la grande pauvreté et la forte dégradation de l'environnement. Les tendances climatiques indiquent la forte probabilité de sécheresses d'ampleur catastrophique au moins une fois par décennie et de sécheresses localisées plus fréquemment. Les dernières inondations d'une ampleur semblable à celles de 1997/98 remontent à près de 40 ans. Les sécheresses et les inondations sont en général à l'origine d'épidémies chez les être humains et chez les animaux.
71. La vulnérabilité des Kényens augmente alors que leur capacité à affronter les situations de catastrophes diminue. L'aggravation de la crise économique se traduira vraisemblablement par une réduction de la disponibilité et du fonctionnement des services

¹ Le coût général du soutien des écoles maternelles et primaires, y compris la gestion du programme d'alimentation scolaire aidé par le PAM, est estimé pour les soeurs de la Charité à 833 333 dollars, et pour le Diocèse catholique à 501 157 dollars sur cinq ans.



publics essentiels et par une hausse des prix des produits de base. Il est manifeste que les tendances socio-économiques se détériorent si l'on considère la hausse des taux de mortalité infantile et maternelle, les niveaux élevés de malnutrition et la baisse des taux d'inscription, notamment dans l'enseignement primaire. Les conflits localisés, qui sont fréquents dans les zones pastorales et, en 1997/98, dans les villes principales, entraînent des déplacements locaux de populations et l'exode vers les bidonvilles.

72. Les populations pastorales dans les districts arides sont les plus exposées à l'insécurité alimentaire. La perte des principales zones de ressources naturelles, du fait de la pression démographique et de la délimitation de terres pour les parcs et réserves de faune, et la hausse du rapport êtres humains-bétail ont désorganisé le système de production animale. La mobilité reste cependant, pour les pasteurs, l'une des plus importantes stratégies de lutte contre la sécheresse.
73. Les petits agriculteurs et agro-pastoralistes des zones semi-arides de la province de l'Est et des zones intérieures de la province de la Côte, qui sont tributaires de la production de maïs, sont souvent exposés à l'insécurité alimentaire du fait de l'extrême irrégularité des précipitations et du coût élevé des intrants. Pour faire face à cette situation, les agriculteurs pauvres se tournent vers des activités extérieures afin de trouver des revenus et des vivres, comme par exemple, les emplois agricoles et domestiques, l'exode, la carbonisation du bois, le petit commerce et l'artisanat.
74. Il existe en général peu de données qualitatives qui permettent d'analyser la vulnérabilité ou les mécanismes de défense et de déterminer la planification préalable aux catastrophes ou les besoins de secours. A l'arrivée d'une catastrophe, le temps nécessaire pour rétablir des procédures, reconstituer des comités et réembaucher du personnel retarde souvent les interventions du gouvernement, des organismes des Nations Unies, des ONG et des communautés. Il faut renforcer la planification prospective et les systèmes d'information pour un ciblage, par zones géographiques et au niveau des ménages, de l'aide alimentaire à des fins de préparation préalable et d'organisation de secours.

Objectifs et résultats escomptés

75. L'objectif à long terme est d'améliorer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des populations pastorales et des petits agriculteurs dans les ZASA à l'arrivée d'une sécheresse ou d'autres catastrophes.
76. La création d'un fonds d'urgence de produits alimentaires a pour objectifs immédiats de:
- a) mettre au point, par la formation et la mobilisation communautaire, des programmes de planification préalable aux catastrophes; et
 - b) appliquer des plans de gestion des catastrophes utilisant l'aide alimentaire le cas échéant.
77. Les résultats comprennent la distribution de rations générales et de rations d'appoint aux groupes à risque dès l'arrivée d'une catastrophe, et de petites activités vivres-contre-travail liées aux programmes de planification préalable. Les modalités de distribution viseront à appuyer le système de production animale des pasteurs en assurant la mobilité des troupeaux et des personnes.

Rôle et modalités de l'aide alimentaire

78. Les vivres apporteront un soutien nutritionnel et alimentaire grâce à la distribution de rations générales et de rations d'appoint aux populations ciblées, principalement des



femmes et des enfants. Elles constitueront également une incitation à la formation et à l'élaboration de programmes de planification préalable aux catastrophes à l'échelon des communautés, et serviront de transfert de revenu pour les activités vivres-contre-travail.

79. Trois rations différentes seront distribuées en fonction du type d'intervention.

Produit (grammes)	Ration générale	Rations d'appoint	Vivres-contre-travail ou formation ¹
Céréales	400		3 000
Lentilles/haricots	60		500
Huile végétale (enrichie en vitamines A et D)	20		0
Aliments composés enrichis	0	225	0

¹ Les rations générales et d'appoint sont des rations individuelles alors que les rations vivres-contre-travail sont des rations par ménage.

Stratégie d'exécution

80. En collaboration avec le gouvernement, les organismes des Nations Unies, les donateurs, les ONG et les communautés, le PAM effectuera l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité (ACV) afin de renforcer les systèmes de planification préalable et de ciblage.
81. Le Cabinet du Président supervisera le projet. Compte tenu des expériences positives dans ce domaine, le PAM/Cabinet du Président élargira les partenariats avec les ONG, qui achemineront l'aide alimentaire jusqu'aux communautés ciblées. Les ONG partenaires seront choisies en fonction de fortes capacités démontrées dans les domaines suivants: plans détaillés de préparation aux catastrophes; mobilisation de communautés et analyse participative différenciée par sexe; et, dans les zones arides, utilisation de l'aide alimentaire à l'appui des populations pastorales. Par ailleurs, les Comités de district pour les dimensions sociales, qui sont déjà chargés des prises de décision en matière de planification préalable aux catastrophes, surveilleront l'exécution et l'avancement du projet.
82. Une subvention de 100 pour cent du transport intérieur, entreposage et manutention (TIEM) permettra la disponibilité en temps utile des vivres aux points de livraison finale.

Participants et avantages escomptés

83. Les participants appartiendront aux communautés exposées aux catastrophes et à une forte insécurité alimentaire. Des indicateurs nutritionnels seront utilisés pour identifier les populations à risque auxquelles seront distribuées des rations générales (11 000 ménages pendant 30 jours par an) et des rations d'appoint (10 000 enfants pendant 150 jours par an). Les activités vivres-contre-travail et de formation concerneront 3 000 personnes au total pendant 40 jours par an. Les communautés, en même temps que les ONG partenaires, sélectionneront les participants par des procédures participatives, 50 pour cent au moins des participants dans chaque catégorie étant des femmes.



Appui, coordination, suivi et évaluation

84. Les activités d'analyse de la vulnérabilité et de planification préalable aux catastrophes seront étroitement liées aux travaux du Groupe thématique pour la gestion des catastrophes de l'UNDAF. L'analyse et la cartographie de la vulnérabilité et le ciblage seront réalisés de manière approfondie conjointement avec le gouvernement et le projet FEWS de l'USAID¹.
85. En ce qui concerne les activités de planification préalable aux catastrophes, le PAM collaborera au niveau du district avec plusieurs projets en cours. Le projet de gestion des ressources des zones arides, financé par la Banque mondiale, et le projet de planification préalable aux périodes de sécheresse, d'intervention et de redressement, financé par les Pays-Bas², placés tous deux sous l'autorité du Cabinet du Président, effectuent un suivi de la sécheresse par des enquêtes mensuelles auprès des ménages dans 10 districts arides. Des bulletins mensuels sont distribués, donnant un classement de la situation (normale, alerte, alarme ou urgence) et proposant des actions spécifiques selon le cas. Les activités de préparation aux périodes de sécheresse au niveau de la communauté bénéficient d'un appui. L'UNICEF et le PNUD prévoient d'étendre le système d'alerte rapide à 15 districts semi-arides à partir de 1999. Les partenaires actuels du PAM pour les opérations d'urgence et, à l'avenir, pour les activités de planification préalable sont les suivants:
- a) le projet de développement pastoral Wajir de l'Oxfam dans le district de Wajir;
 - b) le projet de développement du district de Samburu financé par l'Office allemand de la coopération technique;
 - c) la Fondation contre la faim dans le district de Marsabit;
 - d) Action Aid Kenya dans le district d'Isiolo;
 - e) Organisation internationale islamique de secours dans le district de Mandera;
 - f) CARE et la Société kényenne de la Croix-Rouge dans le district de Garissa; et
 - g) Service de secours catholique dans le district de Tana River.
86. Le suivi sera effectué dans le cadre des systèmes existants du gouvernement et des ONG. Il sera axé sur l'opportunité et l'efficacité de la préparation aux catastrophes et de la planification des interventions d'urgence au niveau de la communauté. L'efficacité des interventions du gouvernement, du PAM et des ONG en cas d'insécurité alimentaire sera évaluée au tout début d'une catastrophe.
87. Les **coûts estimatifs** de l'Activité fondamentale 2 sont de 1 880 710 dollars pour 7 748 tonnes de denrées alimentaires (maïs, haricots, huile végétale et aliments composés), et de 3 507 790 dollars, transport extérieur et subvention TTEM (100 pour cent) compris.

Activité fondamentale 3: Nutrition et soins de santé communautaires

Analyse des problèmes

88. L'état nutritionnel des enfants de moins de cinq ans se dégrade depuis 1982; on estime que le taux de retard de croissance était de 34 pour cent (1993) et celui d'insuffisance pondérale de 25 pour cent (1996), avec d'importantes disparités au niveau régional. La malnutrition est relativement élevée dans les ménages où les dépenses alimentaires sont

¹ Outre les évaluations d'alerte rapide et de vulnérabilité, le projet FEWS de l'USAID mène également, en 1998, une étude visant à améliorer les méthodes de ciblage de l'aide alimentaire.

² Les deux projets sont partenaires du PAM dans le projet VCT en cours dans les zones arides.



faibles. Les taux élevés de malnutrition dans les districts arides et semi-arides sont associés à l'insuffisance des points de vente, à une faible production vivrière du fait de conditions climatiques hostiles et à un manque d'accès aux services de base, y compris aux services de santé.

89. On dispose de quelques données sur l'état nutritionnel des femmes au niveau national. Dans les provinces de la Côte Est et de la Vallée du Rift, 13 pour cent des femmes souffrent de dénutrition chronique. Les mères dont les enfants présentent une insuffisance pondérale souffrent de malnutrition, signe d'une pauvreté générale et de difficultés à obtenir les denrées alimentaires nécessaires au niveau du ménage. Au Kenya, 10 pour cent des enfants présentent une insuffisance pondérale à la naissance (moins de 2,5 kilogrammes). Le taux de mortalité lié à la maternité est également élevé, environ 365 pour 100 000 enfants nés vivants.
90. Les études montrent que les carences en micronutriments sont un problème de santé publique. L'anémie ferriprive, les maladies dues à une carence en iode et les carences en vitamine A sont très répandues. Les enfants de six à 24 mois sont les plus touchés, du fait des mauvaises méthodes d'alimentation.

Objectifs et résultats escomptés

91. Cette activité doit commencer en 2001, parallèlement à la réduction du nombre de bénéficiaires du programme d'alimentation scolaire. Elle devrait débiter sur une petite échelle pour s'élargir au cours des deux années d'exécution qui suivront.
92. L'objectif à long terme est de réduire le niveau de malnutrition des enfants et des femmes dans des communautés sélectionnées des ZASA. Les objectifs immédiats sont d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages et de contribuer à l'adoption de pratiques et d'habitudes saines en matière d'alimentation et de nutrition. L'activité sera intégrée dans un projet UNICEF/gouvernement qui vise également à améliorer l'accès aux services communautaires de soins de santé primaires.
93. Les résultats visent la distribution de vivres aux ménages exposés à l'insécurité alimentaire comprenant des enfants souffrant de malnutrition et des femmes enceintes et des mères allaitantes¹.

Rôle et modalités de l'aide alimentaire

94. L'aide alimentaire sera utilisée pour des rations familiales de 400 grammes de céréales, 60 grammes de haricots et 20 grammes d'huile végétale par personne et par jour qui seront distribuées aux ménages comprenant des enfants souffrant de malnutrition, des femmes enceintes ou des mères allaitantes. De plus, 225 grammes par jour d'aliments composés enrichis seront distribués à des enfants ciblés de moins de cinq ans². L'aide alimentaire constituera un complément de l'aide financière et technique fournie par l'UNICEF, le gouvernement, les ONG et les organisations au niveau communautaire.

¹ Les activités et résultats prévus du projet de l'UNICEF sont les suivants: a) mobilisation des communautés pour créer des groupes fonctionnels; b) conception et exécution de programmes de formation destinés à des agents de vulgarisation sanitaire; c) amélioration des pratiques de soins, comme par exemple en matière d'hygiène et de santé domestique, et utilisation accrue d'aliments d'appoint riches en micronutriments.

² Les rations définies ici sont des chiffres indicatifs de planification et seront réévaluées aux stades de planification et d'évaluation détaillées.



Stratégie d'exécution

95. Le PAM fournira une assistance aux communautés en collaboration avec le programme santé et nutrition de l'UNICEF qui relève du Ministère de la santé, division soins de santé primaires. Le Ministère de la santé sera chargé, au niveau national, des orientations et mesures techniques. Les districts visés seront sélectionnés parmi ceux de Wajir, Garissa, Tana River, Kwale, Isiolo, Turkana et West Pokot, qui sont prévus dans le projet de l'UNICEF. L'exécution se fera aux niveaux des ménages et des communautés, et les voies d'accès seront les suivantes: organisations locales existantes comme par exemple les groupes de femmes; les écoles en ce qui concerne les approches visant les enfants et les projets de santé scolaire, les sessions de suivi de la santé maternelle et infantile et de la croissance au niveau de la communauté; et les accoucheuses traditionnelles dans les communautés et les ménages.
96. L'aide sera disponible au port de Mombasa en ce qui concerne les produits importés. En cas de disponibilités pour des achats locaux, les vivres seront achetés le plus près possible des communautés afin de réduire les coûts de transport.

Participants et avantages escomptés

97. Les participants seront les femmes et enfants identifiés par les comités à l'échelon communautaire, et confirmés par les agents de vulgarisation, comme répondant aux indicateurs sanitaires et nutritionnels clés. Compte tenu des chiffres indicatifs de planification, 9 000 ménages au total (comprenant cinq membres) recevraient des rations familiales pendant neuf mois par an au maximum et 9 000 enfants recevraient en plus des aliments composés d'appoint pendant une même période. Les femmes représenteraient 60 à 70 pour cent des participants.

Appui, coordination, suivi et évaluation

98. Cette activité sera étroitement liée au Programme santé et nutrition de l'UNICEF qui prévoit un appui aux systèmes de santé de district, aux projets de nutrition et de santé, de contrôle des carences en micronutriments et de santé génésique. Le secteur privé, les ONG et les organisations locales sont les principaux partenaires d'exécution de l'UNICEF. Le projet de protection de la petite enfance, financé par la Banque mondiale, a une forte composante santé et nutrition, qui couvre 14 districts; la collaboration avec ce projet est également envisagée.
99. Les indicateurs de suivi du programme de l'UNICEF comprendront l'immunisation, la thérapie de réhydratation orale et la protection contre les moustiques, la disponibilité et l'accès amélioré aux médicaments et aux fournitures médicales, le recours accru aux services de santé, et l'amélioration de la qualité des soins¹.
100. **Estimation des coûts.** Le coût de l'activité est estimé à 2 385 720 dollars pour 9 805 tonnes de produits alimentaires (maïs, haricots, huile et aliments composés) et à 3 758 420 dollars transport extérieur et TTEM (50 pour cent) compris.

¹ Des indicateurs détaillés de suivi seront établis pour la composante aide alimentaire au cours de la phase de planification.



PROBLEMES CLES ET RISQUES

101. Les mesures appropriées ne seront probablement pas prises à temps pour éviter que la crise économique actuelle n'ait de trop fortes répercussions sur les services publics essentiels, les prix alimentaires et l'éducation, ce qui accentuera encore l'appauvrissement de la population. Le gouvernement est dans l'impossibilité de poursuivre ses efforts en faveur de l'éducation, et transfère une part plus grande des coûts sur les parents et les communautés, ce qui risque d'entraîner une baisse des taux d'inscription et une hausse des taux d'abandon. Les lenteurs du gouvernement en ce qui concerne l'exécution des projets financés par les donateurs à l'appui des réformes de l'éducation et de la santé freinent les mesures prises pour accroître l'adéquation et la rentabilité des services actuels d'éducation et de santé.
102. Les risques de voir de nouvelles situations d'urgence, provoquées vraisemblablement par la sécheresse, mais aussi par des inondations et par l'insécurité locale, sont réels, notamment pour les populations déjà vulnérables des ZASA. Ces catastrophes créent de lourdes charges financières pour le gouvernement, le secteur privé et la population en général, et ont une incidence négative sur les efforts de développement.

GESTION DU PROGRAMME

Examen préalable

103. Le gouvernement, les organismes des Nations Unies, les donateurs, les partenaires ONG et les fonctionnaires du PAM ont tous examiné le programme de pays, qui a été approuvé par le Sous-Comité d'examen du programme du Comité des Nations Unies pour le Kenya en avril 1998. Une collaboration étroite est envisagée avec les programmes d'autres organismes des Nations Unies, comme l'UNICEF, l'UNIFEM, le PNUD et la Banque mondiale, dans des domaines comme la lutte contre la pauvreté, le renforcement de l'autonomie des femmes, l'éducation de base, la santé et la nutrition, et la planification préalable aux catastrophes et leur gestion.
104. Après examen du Conseil d'administration, un Accord de programme de pays sera signé avec le Gouvernement du Kenya. Un plan opérationnel pour l'Activité fondamentale 1, parties a) et b) sera définitivement mis au point avec le gouvernement¹. En ce qui concerne l'Activité fondamentale 1, partie b), un protocole d'accord, annexe au plan opérationnel, sera signé sur une base tripartite entre le PAM/Ministère de l'éducation et chaque ONG participante. Les missions d'évaluation précédentes ont recommandé que le PAM poursuive son aide au secteur de l'enseignement maternel et primaire, compte tenu de son impact positif sur l'éducation de base, du soutien budgétaire croissant du gouvernement, et de son efficacité pour atteindre les populations en situation d'insécurité alimentaire.
105. Le Plan opérationnel de l'activité fondamentale 2 sera établi et négocié avec le Cabinet du Président et les ONG partenaires au cours du second semestre de 1998. Le personnel du PAM et du gouvernement/ONG partenaires en achèveront ensemble la mise au point et le Groupe thématique des Nations Unies pour la gestion des catastrophes en fera l'évaluation.

¹ Les ressources déjà engagées jusqu'en 2001 seront reportées pour utilisation en 1999, afin que le programme d'aide alimentaire dans les écoles puisse poursuivre ses activités aux niveaux actuels.



106. En ce qui concerne l'Activité fondamentale 3, une planification et des négociations détaillées seront progressivement entreprises avec l'UNICEF, le Ministère de la santé et d'autres partenaires entre la mi-1998 et l'an 2000. L'UNICEF élabore un plan opérationnel pour son propre projet auquel elle intégrera le rôle de l'aide alimentaire. Des visites conjointes de terrain seront effectuées par les agents de l'UNICEF et du PAM afin de renforcer la collaboration aux niveaux des districts et des communautés. Le PAM finira de mettre au point un plan opérationnel d'ici l'an 2000 pour exécution en 2001. Le Groupe thématique des Nations Unies sur la santé et la nutrition participera à l'examen préalable.
107. Avant leur mise au point définitive, tous les plans opérationnels seront examinés par un comité d'examen du programme, basé au Kenya, comprenant les responsables du Bureau du PAM pour la région de la Corne de l'Afrique, des hauts fonctionnaires du gouvernement et les agents du programme du Kenya du PAM. Pendant l'exécution, le Comité d'examen se réunira deux fois par an pour analyser les réalisations du programme. Par ailleurs, une fois par an, les responsables des organismes des Nations Unies basés à Nairobi examineront l'avancement du programme, ce qui permettra d'identifier des indicateurs communs de programmation dans le contexte de l'UNDAF et d'assurer la complémentarité avec les activités d'autres organismes des Nations Unies.

Exécution du programme

108. Le Comité d'examen du programme contrôlera l'exécution des activités conformément au plan opérationnel et aux plans de travail, assurera que les conclusions du suivi et de l'évaluation sont prises en compte, et appréciera le niveau de sensibilisation à la problématique hommes-femmes et de participation des bénéficiaires prévus. Il sera chargé d'examiner le cadre de conception et les procédures projet, les indicateurs, et le contenu du suivi et de l'évaluation afin d'assurer que les mécanismes d'établissement de rapports soient détaillés et normalisés.
109. Le bureau de pays du PAM dispose d'effectifs suffisants pour assurer l'appui du programme de pays. Il faut renforcer les capacités du personnel par une formation dans les domaines suivants: gestion des programmes, techniques de planification et exécution participatives, analyse différenciée par sexe, et analyse et cartographie de la vulnérabilité. Le personnel de contrepartie devrait suivre une formation en matière de gestion des programmes, de suivi et d'évaluation et de mobilisation participative des communautés.

Suivi et vérification des comptes du programme

110. Les activités fondamentales suivront le système normalisé d'établissement de rapports. L'établissement des rapports usuels incombera aux responsables du Ministère de l'éducation/ONG, les agents du PAM étant chargés d'examiner les rapports et d'effectuer les visites de terrain. Les rapports d'utilisation des produits alimentaires seront préparés tous les trimestres et les rapports d'exécution tous les semestres. Le Comité d'examen sera chargé du suivi qualitatif de ces activités et proposera, le cas échéant, des modifications, assurant que les questions de parité entre les sexes et de pauvreté sont prises en compte de manière appropriée. Le plan opérationnel spécifiera les dispositifs institutionnels mis en place pour le suivi, l'établissement de rapports et l'audit de toutes les affectations de ressources.



Evaluation du programme

111. L'évaluation approfondie du programme de pays du PAM sera assurée par des responsables du gouvernement, les organismes des Nations Unies et les ONG partenaires, les donateurs et les bénéficiaires au niveau de la communauté.
112. Un examen à mi-parcours de l'ensemble du programme de pays sera réalisé en 2001; il étudiera les points suivants: conception et gestion du programme; financement; qualité; délais d'exécution; efficacité du ciblage de la pauvreté; sensibilité et réceptivité à la problématique hommes-femmes; participation des bénéficiaires et durabilité; contribution à la planification et au financement décentralisés; et suivi. Le soutien apporté par le PAM pendant plus de 20 ans au programme d'alimentation scolaire fera l'objet d'une évaluation approfondie au début de l'an 2003.



ANNEXE I

BUDGÉT OPÉRATIONNEL DU PAM 1999–2003 (dollars)						
Activité	Produits	Volume (tonnes)	Valeur	Transport extérieur 70 dollars/ tonne	TTEM (50%) 70 dollars/ tonne	Coût total
Activité fondamentale 1, partie a): Programme d'alimentation scolaire						
2502.01	Maïs	14 32	2 43€			
	Haricots	3 82	1 68€			
	Huile	478	358 50€			
	<i>Total partiel</i>	18 62	4 47€			
Révision du programme alimentaire scolaire	Maïs	26 09	4 43€			
	Haricots	6 95	3 061			
	Huile	870	652 50€			
	<i>Total partiel</i>	33 92	8150 95€			
Vivres donnés aux écoles	Maïs	9 00	1 53€			
	Haricots	1 50	660 00€			
<i>3 millions de jours de travail</i>	<i>Total partiel</i>	10 50	2 19€			
Total existant/prévu		63 05	14 81€	4 41€	4 41	23
Activité fondamentale 1, partie b): Aide aux enfants désavantagés des villes						
Education	Maïs	2 19	372 98€			
	Haricots	585	257 40€			
15 000 élèves	Huile	73	54 75€			
Total prévu		2 85	685 13€	199 64€	199 6€	1
Activité fondamentale 2: Fonds pour les activités de planification préalable aux catastrophes					140 dollars/ tonne (100%)	
	Maïs	5 10	867 00€			
	Haricots	795	349 80€			
	Huile	165	123 75€			
	Aliments composés	1 68	540 16€			
Total prévu		7 74	1 88€	542 36€	1 0€	3
Activité fondamentale 3: Nutrition et soins de santé communautaires					70 dollars/ tonne	
	Maïs	6 80	1 15€			
	Haricots	1 02	449 24€			
	Huile	340	255 00€			
	Aliments composés	1 64	524 80€			
Total prévu		9 80	2 38€	686 35€	686 3€	3
Programme en cours: Appui aux activités forestières					54 dollars/ tonne	
	Maïs	1 60	272 00€			
	Haricots	45	19 80€			
Total/existant		1 64	291 80€	115 15€	88 8€	495
Total ensemble des projets		85 10	20 05€	5 95€	6 4€	32



ANNEXE II





ANNEXE III

COÛTS DU PROGRAMME KENYA 1999–2003 (en million dollars)

Secteur/activité	1999	2000	2001	2002	2003	Total
Education						
PAM: Activité 1 a)	5,5	5,7	4,4	4,6	3,4	23,6
PAM: Activité 1 b)	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	1,0
Planification préalable aux catastrophes						
PAM: Activité 2	0,3	0,6	0,9	0,7	1,0	3,5
Nutrition						
PAM: Activité 3	0,0	0,0	1,0	1,0	1,9	3,9
Foresterie	0,5					0,5
Total PAM	6,5	6,5	6,5	6,5	6,5	32,5

KENYA
CADRE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME
1999–2003

Secteur	Titre de l'activité et/ou du projet	Population ciblée	Objectif a) et modalité b)	Source de financement			Exécuteur
				PAM	Gouv.	Autres	
Education							
a) projet en cours Kenya 2502.03 plus b) ressources supplémentaires	Aide alimentaire aux écoles maternelles et primaires dans les ZASA	Enfants des écoles maternelles et primaires, en moyenne 270 000 par an, dont 50 % de filles	a) augmenter l'enrôlement, éviter les abandons et stabiliser la fréquentation dans les écoles assistées b) ration alimentaire cuite et distribuée quotidiennement	Utilisation des ressources provenant de 2502.03, mis en place en 1997; plus ressources supplémentaires à partir de 1999	X	X	Ministère de l'éducation
c) Dons de produits alimentaires aux écoles	Comme ci-dessus	Membres des familles d'élèves, notamment les femmes et les filles; 200 écoles par an seront concernées	c) Améliorer les établissements scolaires et aider les comités scolaires et les communautés à identifier et à créer des entreprises afin de soutenir le programme d'alimentation scolaire à l'avenir d) Rations familiales non cuites	Début en 1999	X	X	Ministère de l'éducation et comités scolaires appuyés par les ONG
d) Ecoles dans les bidonvilles	Aide aux enfants désavantagés des villes	15 000 enfants des écoles maternelles et primaires	e) Comme pour l'alimentation scolaire ci-dessus f) Ration alimentaire cuite et distribuée quotidiennement	En cours dans le cadre de 2502.03 et se poursuivra sur toute la période de cinq ans	X	Soeurs de la Charité et Diocèse catholique	Ministère de l'éducation et ONG

KENYA
CADRE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME
1999–2003

Secteur	Titre de l'activité et/ou du projet	Population ciblée	Objectif a) et modalité b)	Source de financement			Exécuteur
				PAM	Gouv.	Autres	
Planification préalable aux catastrophes							
	Fonds pour les activités de planification préalable aux catastrophes	Les ménages à risque (11 000 pendant 30 jours par an)—principalement des femmes et des enfants—exposés à une grande insécurité alimentaire du fait de l'arrivée d'une catastrophe. Les enfants souffrant de malnutrition (10 000 pendant 150 jours par an). Les femmes et les hommes exécutant les programmes de planification préalables (3 000 travailleurs pendant 40 jours par an)	a) Améliorer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des pasteurs et des petits agriculteurs à l'arrivée d'une catastrophe b) Rations familiales non cuites. Ration d'aliments composés supplémentaire pour les enfants souffrant de malnutrition	Début en 1999 par des activités liées à la planification préalable aux catastrophes. Par la suite, à l'arrivée d'une catastrophe	X	Organisations communautaires, ONG et projets appuyés par la Banque mondiale, le PNUD, l'UNICEF et les Pays-Bas	Cabinet du Président et ONG dans les districts sélectionnés
Nutrition							
	Nutrition et soins de santé dans les communautés	Enfants et femmes souffrant de malnutrition, environ 9 000 ménages pendant 9 mois par an et 9 000 enfants pour des aliments d'appoint	c) Réduire la malnutrition d'enfants et de femmes dans des communautés sélectionnées des ZASA d) Rations familiales non cuites. Ration spéciale non cuite pour les enfants souffrant de malnutrition	Début en 2001	X	UNICEF, Banque mondiale, ONG et organisations au niveau des communautés	Ministère de la santé